



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

régie
culturelle
régionale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du
Vendredi 28 février 2014

PREMIER

DÉLIBÉRATION N°2014-23
MISE À JOUR DE LA TARIFICATION DE LA SALLE DE
FINALISATION ET ANNEXE AINSI QUE DES BADGES
ÉLECTRONIQUES

Le vendredi 28 février 2014, à 10 h 30, dans les locaux de la Régie, à Bouc-Bel-Air, les membres du Conseil d'Administration de la Régie Culturelle Régionale, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la Présidence de Madame Christine MIRAUCHAUX.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Avi ASSOULLY - M. Bernard JAUSSAUD - Mme Mireille PEIRANO - Mme Joëlle METZGER
Mme Christine MIRAUCHAUX - Mme Aïcha SIF - M. Jean-Pierre DEMAS - Michel CRESPIN
M. Jacques SAPIEGA - M. Alain TIMAR - M. Patrick TALBOT

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS --

ÉTAIENT ABSENTS
OU EXCUSÉS

Mme Cécile HELLE - M. Gérard PIEL - M. Mohamed RAFAI - Mme Sandra TORRES
M. Gérard CAMY - M. Bernard TOURNOIS - Mme Odile THIERIOT
Mme Isabelle BOURGEOIS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts modifiés de la Régie Culturelle Régionale (la Régie), adoptés par la délibération n° 01-40 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 4 mai 2001,

VU la délibération n°01-026 du Conseil d'Administration du 13 avril 2001 portant sur le conventionnement avec des partenaires œuvrant dans le même but,

VU la délibération n°05-010 du Conseil d'Administration du 13 avril 2005 relative aux modalités de mise à disposition gratuite de matériel,

VU la délibération n°07-029 du Conseil d'Administration du 10 octobre 2007 relative à la Régie de Recettes et aux modalités de paiement,

VU la délibération n°12-030 du Conseil d'Administration du 2 juillet 2012 relative au règlement de la location du matériel,

VU la délibération n°12-040 du Conseil d'Administration du 16 novembre 2012 relative à la mise à jour des tarifs,

VU la délibération n°13-026 du Conseil d'Administration du 12 septembre 2013 relative au règlement de la location du matériel,

Considérant :

- La possibilité de prêter séparément la salle annexe de l'Atelier.

La Présidente propose au Conseil d'Administration :

- De mettre à jour les références suivantes concernant les espaces de locations (les montants TTC sont donnés à titre indicatif au taux de TVA en vigueur soit 20%) :

1. La Ruche : 10 € HT par jour soit 12 € TTC
2. La Remorque : 10 € HT par jour soit 12 € TTC
3. L'Atelier : 416, 67 € HT par semaine soit 500 € TTC et 83,34 € HT par jour soit 100 € TTC
4. Salle annexe : 10 € HT par jour soit 12 € TTC

- De fixer le prix du badge d'entrée du portail supplémentaire à 17 € HT soit 20,40 € TTC (tarif auquel il nous est facturé).

Après en avoir délibéré,

Adopté :

A l'unanimité des membres présents

Fait à Bouc-Bel-Air,
le 28 février 2014

La Présidente du Conseil d'Administration
Madame Christine MIRAUCHAUX

